Chronique judiciaire

07/12/2009 à 17h20

• **Saint-Etienne** : Cathy, 19 ans, se promène avec deux amies. Un homme la plaque à terre, la dénude, tente de la violer. Elle ne doit son salut qu'à l'intervention d'automobilistes. L'agresseur, Metin Polat, un clandestin turc, ne parle pas français ; il s'exprime à l'aide d'un interprète. Il affirme que la jeune fille était consentante : «*c'est elle qui s'est jetée sur moi*». 5 ans de prison. Source

• **Narbonne** : au mois d'août, dans une discothèque de Port-la-Nouvelle, altercation entre Johan, 25 ans et Samir, 32 ans, pour un regard de travers. Sur le parking, Samir lance son molosse – un American Staff qu'il détient illégalement – sur Johan, avant de le frapper à coups de matraque télescopique. Déjà condamné à trois ans de prison pour trafic de drogue en 2005, Samir se défend astucieusement : il a été provoqué par une «*équipe de rugby*» qui voulait le «*lyncher*», et proférait des «*insultes racistes*». Trois mois de prison avec sursis et 1000€ de dommages et intérêts. Source